



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des Territoires et de la Mer
des Bouches-du-Rhône**

**NOTE DE PRÉSENTATION
de la Direction départementale des Territoires et de la Mer
pour la mise en consultation publique au titre de l'article L.123-19-2 du Code de
l'Environnement, du dossier de demande de l'association Alcedo pour réaliser des
inventaires de reptiles et d'amphibiens sur l'étang du Pourra
en application de l'article L.411-2 du Code de l'Environnement,
dans le cadre de la protection d'espèces protégées.**

Cette demande porte sur un inventaire scientifique des amphibiens et des reptiles sur l'étang du Pourra qui permettra la rédaction du prochain document de gestion de l'étang du Pourra, dont l'élaboration est programmée pour 2023

Vous trouverez en consultation du public les pièces constituant le dossier de demande de dérogation de l'association Alcedo, ainsi que l'avis du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel.